



Communiqué-invitation du 29 mars 2016

## Comment réduire l'ISF payable en 2016

*Les solutions en provenance des associations & des fondations*

**Avant le 15 juin prochain, l'ISF 2016 devra être déclaré. C'est pourquoi, le 7 avril, au Cercle de la mer 2016 de 18h30 à 20h à la chambre nationale des propriétaires de Paris, Pascal Champigny, Corpas conseil, membre du Cercle & Sophie de Brosses, présidente de La Finance Humaniste SAS ©, décortiquent les réductions d'ISF et de la transmission du patrimoine, au travers des fondations ou des associations, en complément d'investissements patrimoniaux.**

Les invités d'honneur seront Patrick Lemesle, président de l'Association MATELOTS de la VIE et Alexandre Laschine, chargé de mission pour la Fondation de la mer

L'ISF compte aujourd'hui 300 000 redevables. D'après l'INSEE, en 2014, le produit de l'ISF s'est élevé à 5,2 milliards d'euros. Dans quelle mesure peut-on réduire l'impôt 2016 ? Comment gagner en transparence fiscale et servir l'intérêt général ou des causes qui nous sont chères ? Certaines dispositions se sont durcies et la transparence fiscale est de mise. C'est pourquoi il faut aujourd'hui faire preuve d'ingéniosité pour optimiser fiscalement les revenus.

### **L'effet vertueux des niches fiscales pour baisser l'impôt 2016**

Favoriser l'emploi en région, accompagner les entreprises innovantes et l'emploi en région, contribuer utilement à l'économie française et aux missions sociales, en d'autres termes, profiter de **l'effet vertueux** des niches fiscales, voilà ce que propose La Finance Humaniste SAS.

Sophie de Brosses, sa présidente, garde le cap pour faire coexister cet apparent oxymore : la finance humaniste.

La finance Humaniste SAS © propose son expertise en gestion de patrimoine aux contribuables désireux de trouver des solutions éthiques pour diminuer leur imposition et faire fructifier ses valeurs. Devant un parterre de contribuables et de professionnels, elle abordera toutes les solutions envisageables pour faire baisser le taux d'imposition. Elle exposera des solutions simples pour allier performance pour l'investisseur et bénéfice social

### **L'attrait des Fondations et des associations reconnues d'utilité publique**

Dans la loi de finances, un don ou une donation effectué auprès d'une RUP (fondations et associations reconnues d'utilité publique), permettent d'alléger la pression fiscale tout en contribuant aux missions sociales des organisations. Les subventions publiques se raréfiant,

les mécènes et les grands donateurs sont donc les bienvenus. Encourager la générosité fait en effet partie de l'arsenal de nos lois fiscales, souvent décriées par ailleurs.

### **Modalités pratiques :**

**Se rendre à la conférence : en pièce jointe l'invitation**

**La date :** Mercredi 7 avril 2016 de 18h30 à 20.00 –

**Le lieu :** Péniche – Cercle de la mer Port de Suffren, 75007 Paris

**Téléphone :** 01 45 56 19 35

**Métro :** Métro ligne 6, station Bir-Hakeim - Parking devant la péniche

**Tarifs :** 15 € sur inscription

### **A propos du Cercle de la Mer**

Le Cercle de la Mer est un club privé dont l'ambition est d'être le Port d'Attache parisien de tous ceux pour qui la mer est une valeur et représente richesses, rayonnement et avenir.

Situé dans l'un des sites les plus prestigieux de Paris, il accueille sur sa péniche accostée Port de Suffren au pied de la Tour Eiffel, particuliers, associations et entreprises, en mettant à leur disposition des espaces de rencontres et de travail. Il organise également, en priorité au profit de ses membres, des activités et événements à caractère culturel ou économique, en France et à l'étranger. Partenaire d'autres clubs français et anglais, il offre à ses membres et associations alliées de nombreux privilèges.

### **A Propos de Corpas Conseil**

Corpas a été créée en 1992 par Pascal Champigny pour assister et conseiller les PME/PMI, principalement dans la gestion de leur trésorerie. En 1998, il étend les services de la société aux conseils en gestion de patrimoine aux particuliers. Aujourd'hui, la clientèle particulière de Corpas s'est étendue au-delà de l'Hexagone, avec nos expatriés.

### **A propos de Sophie de Brosses**

Après un parcours sans faille chez Rank Xerox, Sophie de Brosses a eu différentes fonctions de direction (administrateur, directeur du développement, secrétaire général) dans différentes maisons d'éditions pour ensuite se tourner résolument vers le secteur financier depuis 2003 : optimisation fiscale, gestion patrimoniale, investissements financiers. Elle y a également occupé des postes de terrain, de management et de direction de fonds.

Elle est aujourd'hui présidente de la finance HUMANISTE.

Experte de la gestion patrimoniale et des investissements, elle écrit dans différents magazines spécialisés et participe à des conférences ou des émissions dédiées.

### **Contacts & inscription**

Sophie de Brosses, la Finance HUMANISTE - [sophiedebrosses@lafinancehumaniste.com](mailto:sophiedebrosses@lafinancehumaniste.com)  
[www.lafinancehumaniste.com](http://www.lafinancehumaniste.com) – compte Twitter @la Financehuman

### **Relations-Médias – Social Médias management**

Marie-Pierre Medouga – [agencerp@orange.fr](mailto:agencerp@orange.fr) - Tél : 06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99 –  
Compte twitter : @mapyntonga – site web : [www.mp-c.eu](http://www.mp-c.eu)

